



Infos et actions - Bulletin des Comités Locaux de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

Festival Cinéma ATTAC Creuse - Haute-Vienne

Depuis plusieurs mois, l'idée d'un festival cinéma trottait dans la tête des membres du groupe d'animation. Vous l'aviez peut-être vu dans l'agenda se décaler de bulletin en bulletin.

Notre idée : projeter des films militants, drôle si possible ou en tout cas pas déprimant, et un peu partout sur notre territoire.

Après quelques réunions entre nous et prises de contacts avec les cinémas, ca y est nous y sommes !!

Le festival est pour ce mois de septembre 2023.

Ce 1er festival est un essai en partenariat avec le réseau cinéma 87, l'association autour du 1er mai et le cinéma le sénéchal de Guéret.

Pour cette première édition, il s'agira de la diffusion de 3 films : « L'illusion verte », « de l'eau jaillit le feu » et « la cigale, le corbeau et le poulets ».

Le festival se traduira par une diffusion/débat d'un des 3 films dans chaque cinéma sur des journées différentes. Il y aura donc 6 diffusions dans 6 cinémas du 14 septembre au 22 septembre. (voir détail dans le dépliant en PJ)

Septembre - octobre 2023

Bimestriel - N° 130

Sommaire	Page	Sommaire	Page
Festival cinéma d'Attac 23 & 87	1	Des pensées qui nous inspirent	10-11
Star beurk Limoges	2-4	France relance : bois du chat	12-14
Ouverture à la concurrence du ferroviaire	6-7	Marche des fiertés	15
Chevauchée les expressions : Le mépris social	8-10	Mailing liste	16
Des pensées qui nous inspirent	10-11	Agenda	16

ATTAC23 & ATTAC87

1^{er} Festival : Attac fait son cinéma en Limousin





attac 87

Communiqué de presse

Star Beurck à Limoges

On y est !!

#RendezL'Argent #JusticeFiscale

Il y a quelques mois déjà ATTAC87 dénonçait l'implantation d'un Starbucks Café à Limoges notamment en lien avec le Greenwashing, les magouilles fiscales, la maltraitance salariale, ...

On y est la multinationale ouvrira ses portes cette semaine

Les commerçants de Limoges pourront remercier ceux qui ont permis l'implantation de la multinationale en centre ville.

Les défenseurs des inégalités peuvent se réjouir de cette ouverture à Limoges !!!

Un concurrent déloyal pour les commerçants (cafetiers, restaurateurs) du centre ville qui eux ne font pas appel à des cabinets de conseils fiscalistes pour échapper à l'impôt.

En mai de cette année, nous écrivions à M. Léonie et aux associations de commerçants de Limoges pour les alerter de cette implantation et du risque que cela ferait peser sur les petits commerçants du centre ville (voir PJ).

Au vu des dernières nouvelles et de l'annonce de l'ouverture pour ce 3 aout 2023, nos courriers d'alerte n'ont pas été entendus.

Attac 87 continuera à se battre pour la justice fiscale et à informer la population des méfaits des multinationales pour l'intérêt général.

<https://obs-justice-fiscale.attac.org/>

Contact : Benoît LEMATELOT

CREUSER LES INÉGALITÉS, C'EST NOTRE PROJET !!



Les inégalités, un choix politique



www.attac87.org



attac



le 21 mai 2023

Association pour la Taxation des Transactions financières
et pour l'Action Citoyenne.

ATTAC 87, Maison des Droits de l'Homme
119 Avenue du Général Leclerc 87100 Limoges.

courriel: attac87@attac.org.

<http://www.attac.org> ou <https://87.site.attac.org/>

à

Monsieur Vincent Léonie
1 square Jacques-Chirac
87000 LIMOGES

Lettre ouverte

Monsieur le Maire-adjoint,

Selon le Populaire du Centre (en date du 23 décembre 2022) vous êtes « très content que Limoges attire des investisseurs comme Starbucks » et vous êtes « l'élu ayant beaucoup œuvré sur le dossier. »

Nous ne partageons pas du tout ce point de vue et nous condamnons cette installation.

Nous aimerions vous alerter sur les pratiques de cette société américaine, bien implantée en France.

Nous dénonçons en premier lieu son refus de l'impôt. C'est un fait bien avéré qui a fait l'objet de plusieurs articles dans BFM Business, Le Figaro, Le Monde et dans un documentaire de Luc Hermann et Gilles Bovon « Starbucks sans filtre », diffusée sur Arte le mardi 28 août 2018 à 20h50. (Disponible en replay sur Arte+7). En effet, comme beaucoup de multinationales, Starbucks pratique l'évasion fiscale à grande échelle. Installée en France depuis 2004, cette société a commencé à payer une partie de ses impôts qu'en 2018. Starbucks est coutumier du fait dans tous les pays dans lesquels il s'est implanté. Sans rentrer dans les détails, il a fallu les menaces et une première amende (30 millions d'Euros en 2015) de la commission européenne et l'opposition d'autres pays comme la Grande Bretagne pour qu'enfin elle consente à l'impôt et encore en cherchant à minorer les montants dont la société devait s'acquitter.

Comment Starbucks échappe à l'impôt ?

Starbucks négocie un rescrit fiscal (*tax ruling*), c'est à dire un accord avec l'administration fiscale pour un impôt très bas : 3 à 5% dans un pays « accueillant » (ici en l'occurrence ce sont les Pays Bas) et installe alors la « société-mère » dans ce pays : les Pays Bas. Société, qui est, elle même rattachée à une autre entité implantée en dehors de l'Union Européenne , en Suisse , histoire de minorer encore plus les impôts sur les bénéfices. Ensuite ,les filiales installées dans les autres pays vont alors acheter toutes leurs fournitures et services (redevances sur la marque, le logo, les recettes de cuisine, l'agencement des magasins, l'ameublement ou le business-plan, même le café est sur-facturé parce que, provenant du « commerce équitable », (on s'étranglerait presque d'un tel « commerce équitable » !) à cette société à des prix de transferts relativement élevés . Ainsi de 2004 à 2018 , Starbucks alors qu'elle augmentait régulièrement son nombre de points de vente en France avait une activité non bénéficiaire : en 2015 , elle accumulait ainsi 45 millions d'euros de pertes cumulées. Enfin en 2018, un premier redressement fiscal a été conclu avec le ministère de l'Économie et des Finance sans qu'on ne sache ni le montant de l'impôt ni si celui a été effectivement payé.

Il s'agit là d'une concurrence déloyale à tous les cafetiers , restaurateurs qui s'acquittent régulièrement de leurs obligations fiscales et réglementaires.

Il va sans dire , mais il est important de le signaler , chez Starbucks le café a un goût très amer pour les personnels (salaires, conditions de travail) , les syndicats (pas les bienvenus) , les producteurs éthiopiens de café (mal rémunérés et grâce à une mobilisation d'Oxfam la signature d'un contrat de licence avec Starbucks reconnaissant le droit de l'Éthiopie à délivrer une licence et à distribuer ses cafés de haute qualité) les défenseurs de l'environnement (« greenwashing » et gobelet non conformes à la nouvelle réglementation) .

Voilà pourquoi , nous vous invitons à manifester votre opposition à l'installation d'une enseigne Starbucks dans le centre ville de Limoges.

Nous comprenons mal que des élus municipaux , consulaires ou départementaux se félicitent d'une telle perspective ou facilitent une telle implantation .

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir plus d'informations et de précisions sur notre analyse.

Veuillez recevoir nos salutations les plus militantes.

Pour le GA d' ATTAC 87

J. P. Bouzonie

Notre Job Dating Starbuck Limoges (la firme adore les termes style states!).

Par Nadine et Delphine d'ATTAC87

Une cinquantaine de postulants pour 3 postes, essentiellement des jeunes, avaient répondu présents. Nous avons tous été reçus dans une grande salle du futur "Salon" selon la formule consacrée par la RH, une certaine Soizik qui chapeaute la région NA.

À noter que Starbucks prévoit d'ouvrir 4 magasins par an pendant 5 ans en NA : Au secours, ils envahissent la région!

La RH parle de la relation client très importante pour la firme, conversations, attentions sont attendues au point que l'on peut s'inquiéter de l'authenticité de la démarche sans arrière-pensée mercantile.

Concernant les conditions de travail, il est proposé des CDI de 25 hebdomadaires payés au SMIC. Horaires non réguliers sur 1 semaine et d'une semaine à l'autre ! Tenue imposée, la maison donne 2 polos, 2 tabliers et 1 pantalon mais entretien par le salarié (sans prime salariale afférente). Sinon tolèrent les vêtements perso si noirs, gris, blanc ou marrons et polos (pour tenir le tablier dans le cou!). Chaussures dans les couleurs obligatoires aux frais du salarié...Cheveux attachés, la RH déclare, nous citons : "*les filles doivent enlever les bijoux et faux ongles, pas de vernis, ongles courts*" Remous dans la salle, elle se reprend et ajoute "*idem pour les garçons*" Et oui le sexisme chez Starbucks : pourtant des garçons portent bijoux et vernis.. La polyvalence est de mise, "barista", plonge, ménage, tout le monde tourne aux différents postes. A noter que barista est un terme espagnol pour désigner une femme derrière un bar...Chez Starbucks, un homme sera quand même un barista...et non un baristo. !

On peut supposer un important turn-over quand on connaît les difficultés de recrutement dans le secteur. La RH a demandé si nous avions des questions. Delphine a demandé les possibilités d'évolution de carrière, la RH a vendu sa super entreprise qui, selon elle, favoriserait les belles carrières! Certains ont questionné sur les possibilités de postuler dans un autre Starbucks. Réponse RH : Possible en NA sinon dans une autre région il faudra démissionner.

Nadine demande alors si l'entreprise ne pratique pas les ruptures conventionnelles. La RH perd pied, bafouille un peu, et répond : « *à voir au cas par cas.* »

Nadine demande "*dans le cadre de la conversation souhaitable avec le client, quel discours devons nous tenir à un client qui nous questionne sur la pratique d'évasion fiscale de Starbucks*"

La RH répond qu'elle n'a pas connaissance de questions de ce genre, que Starbucks France est une franchise avec des magasins indépendants, qu'il faudra que le responsable local nous précise ce point plus tard.

Nadine demande : « *comment répondre au client sur l'empreinte écologique et l'accusation de malbouffe de Starbucks* », la RH oppose la loi vaisselle durable sur l'écologie et moins de sucre dans certaines boissons. La RH explique que les clients qui consommeront dans leur "salon" adhèrent au concept, les détracteurs ne viendront pas (Pas faux!)

Petits remous dans la salle.lol

Mais les jeunes étaient globalement anesthésiés sur toutes les questions sociales et environnementales, ce qui a choqué Delphine et Nadine.

Delphine a demandé si la RH était au courant de contestations contre l'ouverture du Starbucks et si on pouvait s'attendre à une mobilisation le lendemain pour l'ouverture, et elle a répondu non... Surprenons-la ! Puis la RH est passée aux entretiens individuels.

Nadine est passée la première, elle a dévoilé sa démarche Attac à la RH afin de ne pas pénaliser ceux qui avaient besoin d'un emploi et quitter les lieux. Et là, panique de la RH, carrément la trouille d'un manif demain. Elle a emmené Nadine causer avec le directeur du site.

Échanges courtois. Il paraît qu'ATTAC n'est pas au courant des derniers changements d'actionnaires chez Starbucks France et que les impôts sont payés en France.

Sur la malbouffe il est assez d'accord, bizarrement, il s'en fout, veut faire du chiffre.

Sur l'écologie, il reparle de la loi qui oblige à des contenants réutilisables en indiquant que Starbucks aurait anticipé le plastique obligatoire par du verre et de la céramique.

Comme Nadine était là pour Attac, elle a laissé de côté les questions de droit du travail, on vous laisse apprécier les détails.

Demain à 8h, on devrait manifester, ils ont peur de nous et il y aura la presse.....

6 Ouverture à la concurrence du TER Nouvelle aquitaine

La convention TER Nouvelle Aquitaine votée dans le débat contradictoire !

La séance plénière du 12 juin 2023 s'est déroulée sous la pression des cheminots et usagers - citoyens et élus, qui se sont réunis toute la journée devant le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine à Bordeaux, à l'initiative de « L'APPEL DU RAIL ».

Depuis plusieurs mois, l'intersyndicale du CSE TER NA, ainsi que les élus des forces progressistes, ont organisé des débats et des rassemblements pour dénoncer les dangers graves pesant sur le service public TER et, plus largement, la privatisation du système ferroviaire favorisant ainsi l'éclatement de l'entreprise SNCF intégrée.

Le plan d'action a permis de faire la démonstration que les revendications visant à améliorer la qualité du service public ferroviaire et l'intérêt croissant des populations pour le ferroviaire étaient légitimes.

Contrairement à cela, ROUSSET et ses collaborateurs, ont opposé une volonté farouche à libéraliser le système ferroviaire et amplifier la casse de l'entreprise publique, en se retranchant derrière des clauses européennes anticipées et des arguments économiques non-soutenables comme ont pu le démontrer les nombreux exemples européens.

La majorité régionale, appuyée par les élus issus de la majorité présidentielle, a entériné la délibération qui porte la privatisation du TER en Nouvelle Aquitaine par le recours à la filiali-

sation ou l'arrivée de nouveaux opérateurs, qui partageront les mêmes les objectifs : répondre aux appels d'offres et créer les conditions du dumping social.

Pourtant, le recours au dumping social doit s'effacer au profit de la mutualisation des moyens humains et matériels, seule source d'efficacité pour résoudre une équation économique et répondre aux besoins de transport des populations.

Le sondage effectué par l'entreprise Cluster 17 appuie l'analyse des cheminots, puisque 60 % des néo-aquitains sont opposés à l'ouverture à la concurrence. Nos concitoyens sont excédés par ces choix libéraux. Dans l'énergie par exemple, la réglementation de la tarification a laissé la liberté au marché ; malgré la concurrence, nous ne pouvons constater que l'augmentation des tarifs.

Là encore, même si l'exécutif régional se veut rassurant, la maîtrise de la tarification se fera sur le dos des cheminots. Alors même que l'objectif avoué de la privatisation serait l'augmentation du service proposé, nous constatons que ce n'est pas le cas dans le contenu de cette convention qui ne prévoit aucune augmentation de trafic sur notre territoire.

Dans tous les cas, il n'est pas trop tard pour continuer à interpeller les élus locaux et en particulier les élus régionaux. Il en dépend de l'avenir du service public ferroviaire, des citoyens des territoires, des cheminots et de la SNCF entreprise publique. Les citoyens devront également s'engager pour exiger une nouvelle réforme ferroviaire afin de gagner la mise en œuvre d'une



nouvelle SNCF unique et intégrée, répondant aux exigences de la transition écologique et aux besoins des citoyens et des territoires. Pour le moment ce n'est pas trop la voie qui est prise par le gouvernement. Mais au fil des jours sa communication est démentie par les faits. Un

bel exemple de fumisterie gouvernementale a été mis en lumière en ce mois d'aout par le canard enchainée qui reprend le rapport de l'autorité de régulation des transports très critique sur les annonces du gouvernement sur le transport ferroviaire. Vous pourrez lire cette article ci-dessous.

BLT

Un rapport fait dérailler les projets ferroviaires de Macron

LE « EN MÊME TEMPS » du chemin de fer ? Alors que le « contrat de performance » signé en mai 2022 entre l'Etat et la SNCF commence à peine à être mis en application, il est torpillé par l'Autorité de régulation des transports (ART). Cet organisme public indépendant estime dans un rapport publié le 12 juillet que, faute d'un budget suffisant, il va conduire tout droit à « une stagnation des trafics durant les deux prochaines décennies » et à « une forte dégradation » du réseau !

Interrogé par « Le Canard » sur cette cacophonie, le ministre des Transports reconnaît qu'il est « nécessaire d'intensifier encore les moyens consacrés à la régénération du réseau ». Ce qu'un ministre des Transports a fait, son successeur peut, quelques mois après, le bouleverser.

Le 6 avril 2022, quatre jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, l'alors ministre des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, et Luc Lallemand, le président de SNCF Réseau (gestionnaire des infrastructures), signent en catimini un contrat de performance cadrant l'activité de la société ferroviaire jusqu'en 2030. Celui-ci prévoit quelque 136 milliards d'euros d'investissements pour la modernisation du réseau.

Gouvernement pas très en train

Une fortune pourtant très insuffisante, estime l'ART dans son rapport consacré aux « scénarios de long terme pour le réseau ferroviaire français ». Et de s'alarmer des « signes de vieillissement préoccupants » du réseau, dont 16 % « est proche de la fin de sa durée de vie nominale ou l'a dépassée ». Au rythme du contrat de performance, prévoit l'ART, en 2042,



les dépenses d'entretien bondiraient ainsi de 20 %, pour un trafic égal à son niveau d'aujourd'hui. De quoi faire rêver les vacanciers, qui trouvent déjà leurs billets hors de prix !

Face à cette catastrophe annoncée, l'ART préconise un autre scénario, de « planification écologique ». Au menu : une hausse de moitié des investissements par rapport à ce que prévoit l'actuel contrat de performance. Ce qui permettrait d'augmenter le trafic de plus d'un tiers, tout en faisant baisser dans la même proportion le coût d'exploitation par kilomètre, alors que la marge bénéficiaire de la SNCF, elle, doublerait. Alice au pays des locomotives !

A un détail infime près... Ce scénario miracle exige un budget saoudien : 204 milliards, soit 70 de plus que celui décidé il y a un an. Et la SNCF ne pourra pas en financer plus de la moitié sur ses fonds propres. Or l'ART sous-entend que Bercy n'est pas prêt à casquer et que le ministère souhaite seulement pour la SNCF

« un retour à l'équilibre financier de court terme (...), sans engager une réflexion sur les trajectoires industrielles nécessaires pour disposer d'un réseau ferré performant ». Pour Bercy, « investir dans le ferroviaire, c'est arroser sans fin le désert », soupire Gilles Dansart, le patron du site professionnel Mobilette.

Elisabeth Borne, qui n'oublie pas que la mise en place de la planification écologique fait partie de ses missions, a annoncé le 24 février « une nouvelle donne ferroviaire » avec à la clé un rabiot de 6 milliards d'ici à 2030 pour se rapprocher – à minima – du scénario préconisé par l'ART. « Des discussions sont actuellement en cours avec l'Union européenne et des collectivités locales », assure le ministère des Transports.

Garde-barrière de l'Elysée

A l'ART, on garde son calme par rapport à cette nouvelle donne. « Pour le moment, commente un fin connaisseur du dossier, nous n'avons que des annonces et pas de financement. Attendons de voir si le contrat de performance sera effectivement mis à jour dans le sens annoncé par Matignon. » A Bercy, on se refuse à commenter les largesses annoncées par Borne. Quant à Macron, il n'a pas l'air pressé d'arbitrer ce match entre sa Première ministre et son ministre des Finances.

Il regarde passer les trains ?

Hervé Martin

Des chiffres sans pitié

PANNES, avaries matérielles, retards... On comprend mieux la situation de la SNCF en lisant la dernière étude de l'association des opérateurs ferroviaires allemands Allianz pro Schiene, qui compare chaque année, pays par pays, l'investissement par habitant dans les infrastructures ferroviaires en Europe. Sa dernière livraison, que publie le site professionnel français Mobilette, indique qu'en 2022 la France s'est classée bonne dernière, avec 46 euros. Loin derrière le Luxembourg (607 euros), qui a lancé un ambitieux Plan national de mobilité, et la Suisse (413 euros), dont

les dépenses ferroviaires sont financées par une taxe sur les poids lourds. Comme devait le faire la mort-née écotaxe française, abandonnée en 2013 par Jean-Marc Ayrault pour cause de révolte des bonnets rouges.

Plus proches de l'Hexagone par la taille, l'Espagne, en 2022, a investi dans ses infrastructures moitié plus que la France (67 euros), l'Allemagne et l'Italie encore davantage (115 euros), et le Royaume-Uni trois fois plus (187 euros). Mais tout va sûrement changer avec la « nouvelle donne » promise par Elisabeth Borne (lire ci-dessus).

Actualité oblige, nous n'allons pas analyser ce qu'est le mépris social, mais montrer ce qu'il provoque.

L'une des caractéristiques les plus marquantes du nouveau sens commun libéral (le capitalisme occidental) est la transformation des problèmes politiques en problèmes moraux.

Malgré les nombreux travaux de sociologie ou de psycho-sociologie, la souffrance des individus n'est pas considérée comme un objet digne d'être pris en compte politiquement. Elle est bien souvent appréhendée comme renvoyant à la seule responsabilité de l'individu, ou comme constituant un objet qui nous détourne des véritables injustices. Ces différentes formes de mépris pour la thématique de la souffrance sociale ont, entre autres, pour effet de la rendre invisible dans l'espace public politique (et de renforcer la domination de ceux qui en sont la cause)⁽¹⁾.

MACRON NE RATE PAS UNE OCCASION D'EXPRIMER SON MÉPRIS POUR LES FRANÇAIS.



Une des manières de lutter contre ce décalage entre les revendications politiques et les souffrances sociales et, à partir de là, de relancer une dynamique d'action revendicatrice face à ces souffrances (ressenties comme des injustices), passe nécessairement par une critique sociale qui se fasse porte-parole de ces formes de souffrance sociale.

Plutôt que de partir des normes du bien et du juste, Emmanuel Renault s'appuyant sur Hegel et Axel Honneth, prend en compte les expériences d'injustice et du déni de dignité de ceux qui se savent socialement méprisés, pour proposer une éthique et une politique de la reconnaissance.

Pour cette éthique, formulée par Emmanuel Renault (2) le rapport positif qu'un individu entretient avec lui-même dépend d'une forme de reconnaissance intersubjective (entre individus). La conscience qu'il a de sa valeur dépend de sa reconnaissance par autrui et par la société. Sui-

vant Honneth, Renault distingue trois types de reconnaissance intersubjective qui constituent trois types de rapport positif à soi :

- premièrement, la sphère de l'intimité (les rapports au sein de la famille et avec les intimes) où le sujet acquiert la confiance en soi,
- deuxièmement, la reconnaissance de la valeur égale des personnes à travers le droit et la morale (les rapports avec les institutions et ses représentants et les rapports sociaux) qui permet l'acquisition du respect de soi, par exemple à l'école (3) ,
- et, enfin, la reconnaissance de la contribution à la société (les rapports dans le travail (4), les rapports lors d'engagements et ou dans des responsabilités sociales(5)) qui constitue l'estime de soi des individus.

« Nous apprenons qui nous sommes par l'observation du comportement d'autrui à notre égard » qui peut nous renvoyer soit une image positive de nous même, soit dénier ce que nous croyons être et de ce fait remettre en cause notre rapport positif à nous mêmes. »(2)

Ainsi, la reconnaissance est à la fois un besoin et une inquiétude « le seule manière de satisfaire ce besoin et d'apaiser cette inquiétude est de tenter de prouver notre valeur à autrui par nos actes, par cet investissement subjectif dans l'action qui fait toute sa dimension morale.../... et inciter l'autre à confirmer par son comportement à notre égard, la certitude que nous avons de notre propre valeur » (6).

Or les rapports sociaux déterminent les rapports intersubjectifs (= entre les individus) et les classes dominées matériellement, économiquement et symboliquement font l'expérience inverse dans leurs relations, à savoir, un déni de reconnaissance. Tous ceux qui éprouvent la nullité et la dépossesion de leur existence, tous ceux qui subissent le déclassement et l'échec, tous ceux qui ont un sentiment de relégation, tous ceux qui subissent méfiance, contrôle, mépris et humiliation font l'expérience minute par minute de la disparition de ces relations de reconnaissance. « Si les « jeunes de banlieue » exigent si souvent le respect.../...c'est parce qu'ils souffrent effectivement d'un déni de reconnaissance.../... d'un mépris qui n'est pas seulement individuel mais qui est bien social. »(2). Ce déni de reconnaissance dans la rue, les transports, l'école, les logements, les entreprises, les administrations, les loisirs, les sports, ... construit des représentations durables de soi-même qui mettent en péril les différents repères de sa propre existence, engendrant des formes pathologiques de désir de reconnaissance.

En ce sens, la mort de Nahel est à la fois une mort réelle et l'image de la mise à mort symbolique et quotidienne de tous ceux (jeunes ou moins jeunes) qui font l'expérience non pas d'être invisible, mais beaucoup plus, de n'être plus rien puisque la seule reconnaissance à laquelle ils ont droit est la reconnaissance de celles et ceux qui comme eux bénéficient de si peu de reconnaissance.

JPB

(1) Ce mépris pour le thème de la souffrance sociale n'est pas le fait des seules critiques théoriques. Il se retrouve également chez certains acteurs critiques. Christophe Dejours rappelle ainsi que, dans les années 70, les organisations syndicales majoritaires en France ont développé des résistances par rapport aux études en psychopathologie du travail. Pour ces organisations, ces préoccupations sur la santé mentale risquaient de nuire à la mobilisation collective et à la conscience de classe (Cf.C. DEJOURS, *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil, 1998, p. 43).

(2) Emmanuel RENAULT, « Mépris social, Ethique et politique de la reconnaissance » Paris, Editions du Passant, 2004 (1 ère édition 2000)

(3) « Enfances de classe De l'inégalité parmi les enfants Collectif » sous la direction de Bernard LAHIRE Seuil, 2019

« Rendre raison des inégalités présentes dans l'enfance permet dès lors de retracer l'enfance des inégalités, autrement dit leur genèse et leur influence sur le destin social des individus. En donnant à voir ce qui est accessible aux uns et inaccessible aux autres, évident pour certains et impensable pour d'autres dans des domaines aussi différents que ceux du logement, de l'école, du langage, des loisirs, du sport, de l'alimentation ou de la santé, cet ouvrage met sous les

yeux du lecteur l'écart entre des *vies augmentées* et des *vies diminuées*. Il éclaire les mécanismes profonds de la reproduction des inégalités dans la société française contemporaine, et apporte ainsi des connaissances utiles à la mise en œuvre de véritables politiques démocratiques. »

(4) « Pour un apprentissage de la lutte et de la résistance des cadres pour limiter leur souffrance au travail : les apports de la théorie de la reconnaissance d'Axel Honneth » Françoise PIERSON
Article disponible en ligne : <https://www.cairn.info/revue-management-2011-5-page-352.htm>

(5) Comment un jeune va trouver « *l'estime de soi* » ? Pas par un nouveau papier-peint, ou des parpaings. Mais par le club de foot ou de danse, par un animateur ou une enseignante. Comment

sa maman va trouver, elle aussi, « *l'estime de soi* » ? Par une autre maman, qui l'aura tirée par la manche, sortie de sa solitude, amenée à l'association des Mamans, pour de la teinture, de la coiffure, de la couture. C'est par une rencontre humaine, toujours, toujours, que se fait « le retour en estime de soi ». extrait du blog François Ruffin :

[https://blogs.mediapart.fr/ruffin-francois/blog/230823/quartiers-dete?utm_source=quotidienne-20230823-171303&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=REC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20230823-171303&M_BT=112975246441](https://blogs.mediapart.fr/ruffin-francois/blog/230823/quartiers-dete?utm_source=quotidienne-20230823-171303&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtor=REC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20230823-171303&M_BT=112975246441)

(6) comment ne pas se rappeler cette phrase de Charles Dickens : « Toute la grandeur d'un homme consiste à donner à l'autre le sentiment de sa propre grandeur »



« LE POÈTE NOIR »

J'noircis des feuilles blanches à l'encre d'ébène
 À l'encre de mes peines
 Je m'époumone sous la fureur du vent
 Mes mots s'envolent comme des nuages mouvants
 On me tue chaque jour dans la langue de Molière
 Je rends chaque coup dans la langue de Césaire
 Poète noir, je chante ma solitude
 J'habille désespoir que l'aube dénude
 Je m'inspire de feuilles mortes aux couleurs d'automne
 Ma poésie naît où l'été s'endort, quand l'hiver chantonne
 Puisqu'écrire c'est oser, j'ose sans demi-mesures
 J'ai des souvenirs pourpres à en faire rougir l'azur
 J viens de tours de ciment à perte de vie
 Cimetière d'illusions où se terrent les envies
 Quand les lendemains ne font même plus de promesses
 Mourir à vingt ans peut te sembler romanesque
 À traîner le jour, j'ai vu naître la nuit
 On a longtemps cru que vivre, c'était tuer l'ennui
 L'égalité, j'ai cru la voir en silhouette
 Ce soir où la pauvreté pointait un flingue sur ma tête
 J'noircis des feuilles blanches à l'encre d'ébène
 À l'encre de mes peines
 Je m'époumone sous la fureur du vent
 Mes mots s'envolent comme des nuages mouvants
 On me tue chaque jour dans la langue de Molière
 Je rends chaque coup dans la langue de Césaire
 Poète noir, je chante ma solitude
 J'habille désespoir que l'aube dénude
 Jugé sur mon teint, j'écris à l'instinct
 J'ouvre les bras au monde, mais seule la peine

m'étreint
 Alors sourire forcé, je n'serai jamais Français
 Ici, les fils de colons ont peur d'être grand-remplacés
 Au soleil levant s'éteindront mes jours
 Ils la feront sans moi la guerre civile d'Éric Zem...
 Peur des différences ou panique sanitaire
 Les moutons masqués trouvent la dictature salubre
 J'mène une vie de bohème, je m'émancipe en lettre
 Je n'attends pas qu'on m'aime, j'exige qu'on me respecte
 À chaque instant je meurs, je ne suis pas grand chose
 Peut-on rendre le monde meilleur en semant des pétales de proses?
 À l'encre d'ébène
 À l'encre de mes peines
 Je m'époumone sous la fureur du vent
 Mes mots s'envolent comme des nuages mouvants
 On me tue chaque jour dans la langue de Molière
 Je rends chaque coup dans la langue de Césaire
 Poète noir, je chante ma solitude
 J'habille désespoir que l'aube dénude
 Noir, noir, noir
 J'suis souvent d'humeur (noire)
 J'ai des idées (noires)
 Parfois je broie du (noir)
 Ma poésie est (noire)
 J'suis souvent d'humeur (noire, noire, noire, noire)
 J'ai des idées (noires, noires, noires, noires)
 Parfois je broie du (noir, noir, noir, noir, noir, noir, noir)
 Ma poésie est (noire)

Source : Musixmatch

Paroliers : alix mathurin / olivier durand / jeremy peries / jean-samuel seka / charlotte maurice paroles de le poète noir because editions, 94 side publishing dans « Le poète noir », Kery James Actes Sud 2022

Au départ cette question : comment est-il possible d'autoriser une coupe rase de feuillus dans une zone Natura 2000 ?

Natura 2000 permet de discuter avec les propriétaires forestiers et de leur proposer d'autres solutions, ce qui a récemment été fait avec succès, à Gentioux et Peyrelevade. Mais le dispositif ne constitue pas une réelle protection en France, dans la mesure où les directives européennes peuvent être adaptées différemment dans les États membres. Ceux-ci doivent toutefois rendre compte de l'usage qu'ils font de fonds européens.

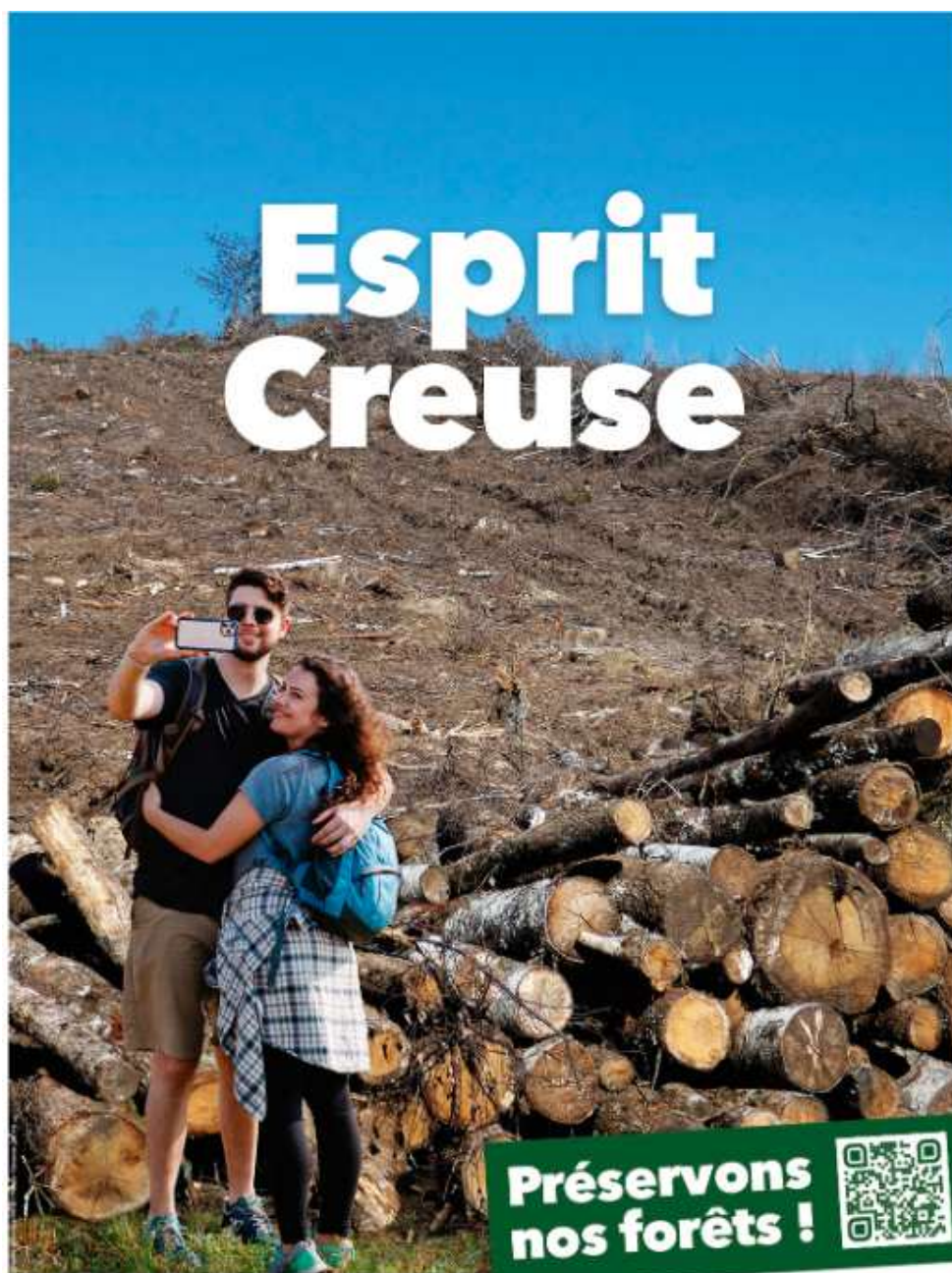
De Tarnac à Bruxelles, une question prioritaire

C'est d'ailleurs sur l'absence de prise en compte par la France des règlements adoptés par l'Union Européenne que, le 28 février dernier, Philippe Lamberts, représentant du groupe des Verts à la Commission, a posé une question prioritaire et interpellé le gouvernement français sur son retard à mettre en œuvre ses engagements.

Cela concerne notamment la révision des Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole en cours d'étude actuellement, un dossier que suit de

près notre partenaire Canopée Forêts Vivantes. Dans ce dossier, le Bois du Chat, à Tarnac, est cité comme forêt risquant d'être remplacée par une plantation, une tendance qualifiée de « lourde » et « devant être découragée ». Quelque temps plus tard, le ministre Christophe Béchu, en visite sur une commune de Gironde dévastée par les incendies en 2022, déclarait solennellement que les coupes rases ne devaient plus être financées... Preuve que parfois, se faire remonter les bretelles par l'Europe a un poids. Au moins sur les discours, attendons les actes.

Les élu·es du PNR ont proposé à la propriétaire du Bois du Chat un contrat Natura 2000 pour préserver ses parcelles pendant 30 ans moyennant une contrepartie financière de 45 000 €. Puis le même PNR, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine alertée par Amandine Dewaele, conseillère régionale EELV, a fait une offre d'achat



Nos bois pour demain



Association pour le développement durable de la forêt

CAMPAGNE FINANCÉE PAR

CANOPEE FORÊTS VIVANTES

des parcelles, pour un montant de 100 000 €. Chaque fois la propriétaire a refusé. Comment expliquer ce double refus ? Y a-t-il eu un financement France Relance pour l'abattage de cette forêt, dont le montant serait supérieur à celui proposé par le PNR ? Renoncer à détruire sa forêt serait alors renoncer à toucher ce généreux financement...

France Relance : discours officiel et face cachée

France Relance est un plan de 200 milliards lancé en septembre 2020 et financé à 40 % par l'Union Européenne. Sur cette somme, 200 millions sont attribués au « reboisement des forêts françaises », afin de « lui permettre de jouer son rôle dans la transition écologique et l'atteinte de nos engagements de neutralité carbone à horizon 2050 ».

Alors que les abatteuses ne se sont jamais autant activées sur les massifs forestiers, on doit se demander ce que le ministère entend par là. Réponse sur la page d'accueil du site gouvernemental : « l'objectif est d'aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer ». Moyennant un investissement de 150 millions destinés à la régénération du peuplement forestier et à la filière bois, le ministère peut se targuer d'œuvrer pour la protection des forêts et de l'ensemble des activités qui lui sont liées :

« Cette mesure couvre 3 types d'interventions :

- la reconstitution des peuplements sinistrés (notamment les forêts dans le Grand-Est et en Bourgogne-Franche-Comté qui ont subi d'importantes attaques de scolytes) ;
- l'adaptation des peuplements vulnérables au changement climatique ;
- l'amélioration des peuplements pauvres (taillis, mélanges taillis-futaies, accrus forestiers de faible valeur économique). »

Reprenons point par point.

évoquer les dégâts causés par les scolytes, c'est déjà être dans le déni. La cause de ces invasions est connue : la monoculture intensive de résineux. Plus on diversifie les peuplements forestiers, plus les parasites ont du mal à approcher

les espèces qu'ils affectionnent pour s'y développer. Et mieux la forêt résiste.

En parlant des peuplements vulnérables le gouvernement essaie de vendre l'idée que les résineux, les plantations en ligne de Douglas avec des allées calculées pour le passage des engins, seront plus résistants que les feuillus.

Après le déni, le mensonge : les résineux souffrent des canicules successives et sont bien plus exposés aux incendies comme on l'a vu.

Et maintenant l'escroquerie : le motif réel de tout cela apparaît, lorsque sont évoqués « des peuplements pauvres, à faible valeur économique ». Oublié le beau discours sur la transition écologique. Le Douglas en monoculture est plus rentable à court terme.

Les aides de France Relance sont donc dévolues au remplacement des forêts dites « non rentables », celles qui abritent la biodiversité indispensable à la vie. On voit des propriétaires raser à blanc des forêts entières et détruire les sols pour toucher les aides qui leur permettront de « reboiser » avec des espèces soi-disant mieux adaptées. Quitte à déclarer des parcelles comme étant « en état de dépérissement » ou de prétendre qu'il faut abattre les chênes et les hêtres du Bois du Chat parce qu'ils sont trop vieux et ne résisteront pas à la sécheresse... Les fonds France Relance sont une catastrophe pour les forêts mais une aubaine pour les exploitants qui facturent successivement les coupes et les plantations.

Contact : boisduchat@riseup.net

Une procédure en cours

Devant l'absence de réponse du préfet sur une première requête, le refus de nous rencontrer, et sans assurance que la forêt ne sera pas sacrifiée, le Comité spontané de défense du Bois du Chat poursuit l'exploitant et le groupement forestier par un recours auprès du tribunal administratif. La procédure est en cours. Elle porte notamment sur la destruction d'habitats d'espèces protégées et le non respect des règles de franchissement du cours d'eau.

Article du 12 juillet

<https://syndicat-montagne.org/category/foret/>

Le groupe forêt du syndicat de la montagne limousine a travaillé avec l'association Canopée à une campagne d'affichage reprenant les codes des publicités touristiques, mais sur fond de coupes rases. N'hésitez pas à faire circuler. <https://syndicat-montagne.org/category/foret/>

**Esprit
Creuse**

Préservez nos forêts !

Logo of the forest group and Canopée logo.

**Bienvenue
en Haute-
Vienne**

Préservez nos forêts !

Logo of the forest group and Canopée logo.

**En Corrèze,
vous serez
surpris !**

Préservez nos forêts !

Logo of the forest group and Canopée logo.

**En Creuse,
vous serez
surpris !**

Préservez nos forêts !

Logo of the forest group and Canopée logo.

Marche des fiertés

Place de la Motte, Limoges 2^{ème} édition



09
SEPT
2023

Place de la motte

10:00 - 18:00 VILLAGE ASSOCIATIF
avec le soutien de la ville de Limoges.
Rencontre avec les associations et syndicats,
Dépistage Rapide du VIH/Hépatites, animations
(maquillage, pancartes...), vente de goodies...

13:45 PRISES DE PAROLES 🗣️
14:15 - 17:00 MARCHÉ DES FIERTÉS
DJ set, adapté PMR

18:30 AFTER PARTY CCM JOHN LENNON
Show drags, DJ sets, flash tatoos, After d'after...
Renseignements à : lesaffolee.sdelafrange@gmail.com
Tout le programme et les opérations spéciales sur le site limbow.fr ou en scannant le code QR

Lim'Bow
COLLECTIF DE LUTTE CONTRE LES LGTDPHOBIES

Facebook icon
Instagram icon
Twitter icon

VISUEL RÉALISÉ PAR MINIMALCOSMOS.COM



RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS PARTENAIRES SUR NOTRE SITE WEB LIMBOW.FR EN SCANNANT LE QR CODE

Liaison - liste attac informer

Vous ne recevez pas les mails [Attac87-Informer] et vous souhaitez rejoindre cette liste de diffusion, rien de plus simple :

- Envoyer un mail à sympa@list.attac.org
- En objet du message, écrivez : **subscribe attac87-informer Prénom Nom** (indiquez vos propres prénom et nom à la place de Prénom Nom dans l'objet et respectez les espaces).
- Laisser le corps du message vide
- Vous recevrez ensuite un message vous confirmant la prise en compte de votre demande

Il est également possible de se connecter directement via l'interface web des listes de diffusions Attac pour cela le mieux et d'aller directement sur la foire aux questions des listes qui indique toutes les procédures <https://list.attac.org/wws/help/user-subscribe.html>

Agenda Militant

HAUTE-VIENNE

- 09/09/2023 : Marche des fiertés à Limoges
- 23/09/2023 : Mobilisation unitaire contre la répression des contestations sociales démocratiques et écologiques, pour la fin du racisme systémique, des violences policières, et pour la justice sociale climatique, féministe et les libertés publiques.
- 08/10/2023 : Marché bio veyrac

CREUSE

- 17 septembre : foire bio colchique à Guéret
Contact Attac 23
[Nicole Lacôte Chagnon—tél 05 55 41 18 72](mailto:Nicole.Lacote.Chagnon@attac.org)

CORREZE

- 10 septembre : Foire bio à Meyssac
Contact Attac 19
[F. Perrin 06.83.72.81.08](mailto:F.Perrin@attac.org)

FESTIVAL Cinéma ATTAC23 & 87

Du 14 au 22 septembre 2023

3 films engagés, 6 diffusions avec débats et invités

Judi 14/09 à 20h30	St Junien	L'ILLUSION VERTE
Vendredi 15/09 à 20h30	St Léonard de Noblat	L'ILLUSION VERTE
Mardi 19/09 à 18h30	Guéret	L'ILLUSION VERTE
Mercredi 20/09 à 20h30	Eymoutiers	LA CIGALE, LE CORBEAU ET LES POULETS
Judi 21/09 à 20h30	St Yrieix la perche	DE L'EAU JAILLIT LE FEU
Vendredi 22/09 à 20h30	Bellac	DE L'EAU JAILLIT LE FEU